



SOMMAIRE

Le mot du Maire
Les travaux
Vie quotidienne
La P'tite chronique
de l'école
Les associations
Un peu d'histoire
Ces jeunes qui
gardent le cap
Le saviez-vous ?

« Il n'est aucune chose qui aille plus vite que les années. »

Léonard de Vinci



Janvier 2018

Bulletin d'information municipal n°

Les horaires d'ouverture : Lundi de 8h30 à 13h et 14h à 19h

Mardi & jeudi de 8h30 à 13h et vendredi de 8h30 à 12h30

Contact : Tél : 05 62 06 36 26 ou Fax : 05 62 06 99 77

ou mail : mairie.lannepax@wanadoo.fr (demandes administratives) et
bim.lannepax@gmail.com (remarques et idées des usagers)

MAIRIE
INFO

LE MOT DU MAIRE

Chères Lannepaxiennes, chers Lannepaxiens,

L'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter nos vœux les plus sincères...Nous vous souhaitons à tous, ainsi qu'à vos familles et à vos proches, une année de joie, de santé et propice à la réalisation des projets qui vous tiennent à cœur. Je profite de ces vœux pour souhaiter la bienvenue à celles et ceux qui ont décidé de rejoindre notre commune en 2017. Alors que l'année 2018 est déjà commencée, j'ose espérer que celle-ci sera plus sereine et moins dramatique que 2017.

L'année 2017 fut une année de flottement concernant les dépenses importantes d'investissements. En effet, notre principal projet qu'est la rénovation de la salle polyvalente a dû être mis en suspend et de nouvelles demandes de subventions seront à présenter en 2018, malheureusement nous savons déjà que les subventions seront diminuées.

Des travaux de mises aux normes « handicapés » ont été exécutés à l'auberge, le chauffage d'une salle de classe a été refait, la carte communale a été approuvée par le conseil municipal en novembre 2017 avec des modifications ; à ce jour nous sommes dans l'attente de l'arrêté préfectoral rendant la carte communale exécutoire, après quoi nous pourrions envisager l'aménagement du futur lotissement St Roch.

Même si tout n'a pas été réalisé comme nous le souhaitions, ce n'est pas pour autant que les élus n'ont pas œuvré pour l'amélioration de notre commune et nous n'ignorons pas les défis qui nous attendent encore pour 2018 :

Le projet de rénovation de la salle des fêtes ; le projet de lotissement communal ; la continuité de la mise en place du zéro « phyto » ; l'adressage qui se prolongera par l'achat des panneaux ; sans oublier l'agenda de l'accessibilité des bâtiments communaux qui se poursuivra jusqu'en 2020. Avec toujours le projet d'acheter une petite partie d'un terrain donnant à l'arrière du multi service afin d'avoir une terrasse « sécurisée » à l'arrière du bâtiment.

Mais cette année la municipalité a tout particulièrement apporté une aide matérielle aux associations du village, dans le but de pérenniser leurs actions d'animation du village. Ainsi, la municipalité a acheté une sono qui, après demande et sous couvert d'un élu responsable, sera gracieusement prêtée à toute association. Un espace a été aménagé dans le hall de la mairie avec un photocopieur, un massicot et une armoire de rangement afin que les bénévoles puissent faire en toute autonomie et gratuitement leurs photocopies. C'est avec fierté que je constate le dynamisme de notre vie associative et je tiens à remercier toutes les associations pour leur investissement.

Chers bénévoles, tous les élus vous invitent à renouveler les festivités en 2018 !

Alors, venez nombreux aux manifestations à venir :

Repas : Les chasseurs, Amicale des joueurs de la RSL, Noël de la RSL, Amicale des pompiers

Fêtes : Comités des fêtes de Lannepax et du hameau de Cacarens

Loto : Parents d'élèves, La Lande de la Paix

Le marché gourmand : Comité des fêtes de Lannepax

Vide greniers : Patrimoine de Cacarens, RSL

Concours de belote : Club associatif Lannepaxien

Nouveautés : la fête de la musique, la soirée bandas, plage, rock ainsi que la journée des associations.

Carnaval & halloween : Association des parents d'élèves

Animations culturelles : Le Carelh

Pour finir, je souhaitais vous informer (malgré ce que vous avez pu lire dans la presse) que le Docteur Nathalie PEDRERO est toujours et restera au cabinet médical de Lannepax et qu'elle attend l'arrivée d'un médecin sur Eauze pour revenir une journée de plus au cabinet. Je vous rappelle également que l'infirmière Valérie BORLIACHON a un bureau au cabinet médical.

HOMMAGE A CHRISTIAN LUCE

VOUS ALLEZ TERRIBLEMENT NOUS MANQUER

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris la disparition de notre médecin
Christian LUCE,

il n'a pas profité de sa retraite bien longtemps.

C'était un médecin à l'écoute qui prenait le temps de discuter et qui pouvait se souvenir de
détail de notre vie que nous lui avions confié.

Il posait des questions et ne s'intéressait pas seulement aux symptômes mais aussi à la vie de
chacun,

il était toujours friand d'une bonne blague, d'un trait d'humour ou d'esprit ou même
d'anecdote joyeuse.

Nous connaissions et nous aimions notre médecin. Notre Ami. Nous avons aimé sa compétence,
son extrême gentillesse, son dévouement. Une parole libre, généreuse. De l'amitié.

Il était des nôtres et nous avons perdu cette part de nous-mêmes.

Son souvenir restera gravé dans nos esprits.

Nous présentons à sa famille nos condoléances attristées.



Les travaux (voté au budget : 675 639€)

REALISATIONS

Carte communale : 6 057€

- Frais afférents à l'élaboration de la carte communale

Sanitaires publics : 714€

- travaux d'électricité suite à la mise aux normes

Bâtiments scolaires : 4 066€

- Modification du mode de chauffage de la 3e salle de classe et installation d'un ballon d'eau chaude dans les sanitaires des enfants de la maternelle

Salle polyvalente : 10 555€

- Frais d'honoraires et de mission d'étude de faisabilité du système de chauffage

Auberge : 5 808€

- Mise aux normes « handicapés » des sanitaires

Cabinet médical : 420€

- Passage du consuel et nouvelle alimentation ligne téléphonique

Anciennes écoles Cacaïens : 2 313€

- Mise aux normes de l'électricité

Sonorisation : 2 951€

- Achat d'une sonorisation qui sera prêtée aux associations

Armoires de rangement : 497€

- Achat de 2 armoires dont 1 pour les associations, dans le but de leur permettre de stocker leur papier pour leurs photocopies

Copieur/scanner professionnel : 3 576€

- Achat d'un nouveau copieur plus performant dont fonction scanner format A3

Voirie : 1 356€

- Passage de l'épareuse et débroussaillage des chemins non communautaires

Vitrail Église : 2 616€

- Réparation d'un vitrail du chœur de l'Église

Vérifications bâtiments : 4 412€

- Vérifications portant sur la sécurité incendie, l'électricité et le gaz des bâtiments communaux, ainsi que les cloches de l'Église et le paratonnerre

EN COURS D'ETUDE / EN COURS DE REALISATION

Comme vous pouvez le constater ci-dessus, les travaux prévus en section d'investissement n'ont pas été effectués et seront donc reportés en 2018 ; dont les travaux identifiés ci-dessous :

- Rénovation de la salle polyvalente
- Concrétisation d'achat d'une partie de terrain derrière le multi service
- Lotissement St Roch
- Poursuite de l'agenda accessibilité jusqu'en 2020
- Rénovation d'une partie du réseau assainissement rue de l'usine
- Achat d'un nouveau tracteur et matériel pour le désherbage mécanique

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 2017

99ème Anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale.

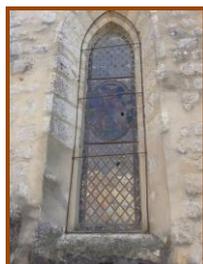
La cérémonie du 11 NOVEMBRE dernier a eu lieu en présence des élus de la Commune, d'une cinquantaine d'habitants, d'un détachement de Sapeurs Pompiers de LANNEPAX. Émotion avec les enfants qui ont égrené les noms des Lannepaxiens morts pour la France avant de déposer des bouquets de fleurs au pied du monument aux morts. Puis départ pour le carré militaire au cimetière suivi d'un dépôt de gerbe. Les participants se sont retrouvés à la Mairie pour le pot de l'amitié.



EGLISE ST JACQUES

C'est l'entreprise d'Art Pierres De Lumière, Michèle Darées et Henri Bories, entreprise qualifiée pour tous travaux de restauration, conservation, dépose et repose de vitraux qui effectuera la restauration du vitrail composé de quatre panneaux ni signé, ni daté situé BAIE ST PIERRE dans le chœur, (vitrail désolidarisé de son support et en partie vrillé)
Le montant des travaux s'élève à la somme de 2.616 €

La Municipalité souhaiterait pouvoir finaliser la restauration des vitraux restants.



AUBERGE LA FALÈNE BLEU

Le papillon a pris son envol.....

Fin mai 2017 Hélène et Fabien arrivent non sans appréhension à Lannepax où ils vont prendre possession du restaurant du village ,ils l'appelleront "La falène bleue".

La clientèle ne se fait pas attendre, Lannepaxiens, Elusates, Vicois découvrent un lieu transformé, raffiné, sobre, l'accueil y est chaleureux, sans artifice, on s'y sent bien....

Bientôt le bouche à oreille va faire leur réputation, Hélène et Fabien sont très reconnaissants à leurs premiers clients pour les avoir encouragés, l'appréhension du début va s'estomper faisant place à la satisfaction de pouvoir mener à bien un projet qui leur tenait à coeur.

Désormais il est sage de réserver car afin de privilégier la qualité à la quantité, le nombre de couverts sera limité à 25 et non plus à 30 comme au départ. Résumons "moins et bien", belle leçon de sagesse.

Souhaitons à tous les deux de continuer sur cette belle lancée. Fabien, cuisinier passionné nous étonnera toujours par sa cuisine inventive et personnelle, le sourire et la gentillesse d'Hélène seront toujours là pour nous accueillir.

Si vous passez par là, faites une pause à "La falène bleue" vous ne serez pas déçus, les menus sont alléchants, à midi vous est proposé un menu à 15 euros, si vous êtes très gourmands vous pouvez choisir le menu à 32 euros, à vous de voir..... et

Pour finir "la Falène bleue" souhaite une belle et heureuse année à tous les lannepaxiens et vous dit à bientôt.....

GENDARMERIE D'EAUZE

Certaines règles de prudence à rappeler en conduite d'hiver. Période sensible pour la circulation en raison de la dégradation des conditions climatiques. Le temps de conduite de nuit est augmenté de façon conséquente et recommande de voir correctement et d'être vu. Les automobilistes devront s'assurer du bon éclairage de leur véhicule, et, pour les cyclistes et cyclomotoristes, ces derniers devront être équipés de gilet de haute visibilité. Une attention

particulière sur l'usure des pneumatiques et les balais d'essuie-glace est également requise. La vitesse du véhicule doit-être adaptée en fonction des circonstances (routes mouillées, visibilité réduite etc...)

Les piétons sont invités à se rendre visible en portant des vêtements clairs voire chasuble réfléchissante.

Pour la sécurité de tous, les forces de l'ordre assureront une présence marquée sur l'ensemble des axes de circulation du Gers pendant cette période.

RAPPELS

Dans un village civilisé, la propreté doit-être la responsabilité de chacun.



Certains habitants considèrent les conteneurs de tri sélectif comme une décharge et ne savent toujours pas ce qui relève du tri sélectif et des ordures ménagères. Il est fréquent également de trouver autour des conteneurs de l'électroménager, du mobilier, des gravats... destinés à la déchetterie.

Ces personnes ne respectent ni les agents du SICTOM, ni leurs voisins, ni leur village.

Le bureau du SICTOM de Condom entend rappeler aux usagers qu'une mauvaise utilisation des conteneurs aériens ou semi-enterrés par le dépôt de sacs d'ordures ménagères, de cartons, de meubles ... aux abords des conteneurs, et donc l'utilisation, par les usagers particuliers ou professionnels, du domaine public comme « poubelles », constitue une incivilité inacceptable à l'origine de nuisances visuelles, olfactives et de salubrité publique. Il en est de même pour le respect des jours et heures prévus pour la collecte des déchets en porte à porte.

Le bureau du SICTOM de Condom entend également rappeler aux usagers que les comportements susvisés sont passibles de poursuites en application des articles 131-13, R 632-1 et R 6358-8 du code pénal (amende jusqu'à 1 500 €) et qu'il appartient au maire de la commune d'user de son pouvoir de police afin de faire respecter ces textes et d'appliquer les sanctions pénales.

Article R635-8 (extrait)

Est puni de l'amende prévue pour les **contraventions de la 5e classe** le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres.

Article 131-13 (extrait)

Constituent des contraventions les infractions que la loi punit d'une amende n'excédant pas 3 000 euros

Le montant de l'amende est le suivant :

1 500 euros au plus pour les contraventions de la 5e classe, montant qui peut être porté à 3 000 euros en cas de récidive lorsque le règlement le prévoit, hors les cas où la loi prévoit que la récidive de la contravention constitue un délit.

POURQUOI TANT D'INCIVILITES ?

Mais où sont passés les arrosoirs du cimetière mis à disposition des visiteurs par la Municipalité. Cette année trois arrosoirs se sont volatilisés.....

Il va falloir équiper les cimetières de « CONSIGNEURS » comme les grandes surfaces pour la gestion des chariots OU ALLONS NOUS !!!!!!!

Allons-nous transformer le cimetière avec des barbelés !!!!! De quoi être dépités !!!! Un sentiment que partagent certaines familles désarmées face aux vols récurrents des fleurs sur les tombes de leurs défunts.

LA TERRE MEURT
L'HOMME S'EN FOUT
IL VIT SA VIE
UN POINT C'EST TOUT.
IL MET A SON GRE, A SON GOUT
LE MONDE SANS DESSUS DESSOUS
LA TERRE MEURT. OU ALLONS-NOUS !!!!

LE VILLAGE AUX COULEURS DE NOËL

Le village prend ses couleurs de Noël grâce à notre agent communal, qui s'est fortement mobilisé (thème du Père Noël, du bonhomme de neige, guirlandes, sapins etc...) tout simplement MERCI pour son investissement.



CARTE COMMUNALE - COMMUNIQUE DE PRESSE

Par arrêté n° 33-2017- 2.1 - 8.8 du 12 juillet 2017, le Maire de LANNEPAX a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet d'élaboration de la Carte Communale et du schéma d'assainissement.

Suite à un problème informatique le lien indiqué dans l'arrêté n° 33-2017- 2.1 - 8.8 du 12 juillet 2017, n'est plus actif.

Afin que le public puisse consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur en ligne, un nouveau lien à été créé, qui est le suivant : <https://share.orange.fr/#f8Hs0lp6wt4e4b6a93f>

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont également consultables à la mairie aux heures d'ouverture habituelles ainsi que sur le site de la préfecture du gers : <http://www.gers.gouv.fr/> Rubrique : [Accueil](#) > [Politiques publiques](#) > [Environnement](#) > [Opérations d'aménagement \(Déclaration d'Utilité Publique, cessibilité, autres\)](#) > [Rapport et conclusions des commissaires enquêteurs](#) > LANNEPAX .

En vous remerciant de prendre en considération ces changements. Nous vous prions de bien vouloir accepter nos excuses.

LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES SIMPLIFIEES... ? !

Les démarches de délivrance des principaux titres instruits par les préfectures sont désormais plus simples et plus sécurisées sur l'ensemble du territoire français.

Depuis 2017, la plupart d'entre elles peuvent se faire, en tout ou partie, par la voie numérique. En effet, les préfectures s'inscrivent dans l'avenir des territoires en choisissant de s'appuyer sur les technologies du numérique.

Cette évolution s'inscrit dans le cadre du Plan national Préfecture Nouvelle Génération (PPNG) qui prévoit la mise en place progressive de télé-procédures et la création de Centres d'Expertise et de Ressources des titres (CERT) chargés de traiter plus rapidement les demandes et de lutter plus efficacement contre les fraudes.

Le plan préfecture nouvelle génération facilite les démarches des usagers grâce à la dématérialisation.

Ainsi, depuis début mars, les mairies non équipées du dispositif spécifique ne peuvent plus traiter de dossiers de demande de Carte Nationale d'Identité, ce qui est notre cas. **Cependant, vous pouvez vous diriger vers une commune équipée du dispositif les plus proches étant Eauze et Vic-Fezensac.**

Et depuis le 7 novembre 2017, il n'est plus possible d'apporter en mairie, préfecture ou sous-préfecture votre **dossier papier** concernant une démarche liée aux certificats d'immatriculation, quel qu'en soit l'objet ; il en est de même pour les permis de conduire. Vous accomplirez vos démarches via internet.

Sur quels sites pouvez-vous réaliser une démarche en ligne ?

- Site internet du ministère de l'Intérieur : www.demarches.interieur.gouv.fr
- Site internet : www.service-public.fr
- Site internet : www.gers.gouv.fr
- Site internet de l'Agence nationale des titres sécurisés : www.ants.gouv.fr

Points numériques

Pour les personnes ne disposant pas d'une connexion internet, des points numériques situés en préfecture et en sous-préfecture sont à la disposition des usagers afin d'effectuer leurs démarches liées aux permis de conduire et certificats d'immatriculation. D'autres espaces numériques sont mis à la disposition des usagers dans les 21 Maisons de Services au Public (MSAP) présentes sur le département.

Les professionnels de l'automobile ainsi que les auto-écoles pourront également accompagner les usagers souhaitant effectuer des démarches concernant ces titres.

Davantage d'informations sur le site internet des services de l'Etat :

<http://www.gers.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Prefecture-et-sous-prefectures/Plan-prefectures-nouvelle-generation/Prefectures-nouvelle-generation-Pour-une-nouvelle-relation-avec-l-usager>

Afin de pouvoir effectuer vos démarches en ligne (télé-procédures), un ordinateur est mis à votre disposition dans le hall d'accueil de la mairie.

« AVIS DES SOMMES A PAYER »

Cette révolution numérique s'est également appliquée dans les tâches administratives du secrétariat de mairie, d'où parfois des dysfonctionnements de réception de factures, maintenant appelées « Avis des sommes à payer » ne soyez pas surpris en voyant ces termes ce n'est pas un RAPPEL !!

LES SERVICES PROPOSÉS

FAMILLE

Informations et relations CAF, couples, enfants, personnes âgées, personnes handicapées, étudiants ...

SOCIAL/SANTÉ

Informations et relations CPAM, MSA, RSI, Conseil départemental, Maisons des solidarités ...
(N° VERT SOCIAL : 0800 32 31 30)

RETRAITE

Informations et relations CARSAT, RSI, MSA...

EMPLOI & FORMATION

Informations et relations Pôle Emploi, Missions Locales, Structures d'emploi et d'insertion ...

LOGEMENT & ÉNERGIE

Informations et relations CAF, GRDF, Aides au logement, ADIL ...

FISCALITÉ

Impôts (déclaration en ligne), paiements dématérialisés (timbres et amendes, paiement de produits divers)

TITRES

Informations et pré-demandes en ligne pour : passeport, carte nationale d'identité, certificat d'immatriculation, permis de conduire.

ACCÈS AU DROIT

Informations et mises en relations avec les associations de défense, droit des femmes et des familles, conciliateur de justice, permanences juridiques

ACCOMPAGNEMENT

Aide aux démarches administratives, renseignements divers, accompagnement numérique, mise en relation téléphonique...

LES ÉQUIPEMENTS PROPOSÉS

Ordinateur en libre accès

Imprimante, scanner, téléphone

Internet, Wifi, Web-entretiens

UN ESPACE DE CONFIDENTIALITÉ

POUR QUE VOTRE DÉPLACEMENT SOIT EFFICACE

POUR VOS DOSSIERS

- CAF
- ASSURANCE MALADIE (AMELI)
- ASSURANCE RETRAITE (CARSAT)
- POLE EMPLOI
- PROTECTION SOCIALE INDEPENDANTS (RSI)
- PROTECTION SOCIALE MONDE AGRICOLE (MSA)

Avant de vous rendre à la MSAP, pensez à vous munir de votre numéro d'identifiant ou d'allocataire ainsi que du mot de passe correspondant.

Pour la plupart des démarches, il est nécessaire de disposer d'une adresse mail : pensez à vous munir de votre identifiant et du mot de passe de votre messagerie.

En cas de difficultés, votre animateur MSAP vous accompagnera dans vos démarches.

Les services rendus diffèrent selon les MSAP. Pour connaître les horaires, les partenaires et les services rendus par chaque MSAP, rendez-vous sur le site www.maisondeservicesaupublic.fr/carte-msap (code postal 32) ou contactez la MSAP la plus proche de chez vous.



Maison de services au public



21 MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC A VOTRE DISPOSITION

AIGNAN (LA POSTE)
Place du Colonel Parisot
32290 Aignan
05 62 09 25 41
msap.aignan@laposte.fr

AUCH-GARROS (LA POSTE)
2 Place de la Fontaine
32000 Auch
05 62 60 05 88
msap.auch-garros@laposte.fr

BARCELONNE DU GERS (LA POSTE)
Rue des Pyrénées
32720 Barcelonne-du-Gers
05 62 09 46 33
msap.barcelonne-du-gers@laposte.fr

CAZAUBON (LA POSTE)
15 Place Alban Dulhoste
32150 Cazaubon
05 62 69 56 06
msap.cazaubon@laposte.fr

CC BASTIDES DE LOMAGNE
COLOGNE
Route d'Ardizas
32430 Cologne
05 62 05 13 61
msap@ccbi32.fr

COMMUNE DE CONDOM
28 Rue Gambetta
32100 Condom
05 62 28 42 70
msap@condom.org

Antenne de Mauvezin
Maison de Santé Pluridisciplinaire
9 rue de Tourneuve
32120 Mauvezin

COMMUNE DE FLEURANCE
62 Rue Adolphe Cadéot
32500 Fleurance
05 62 64 02 04
ccas.accueil@villefleurance.fr

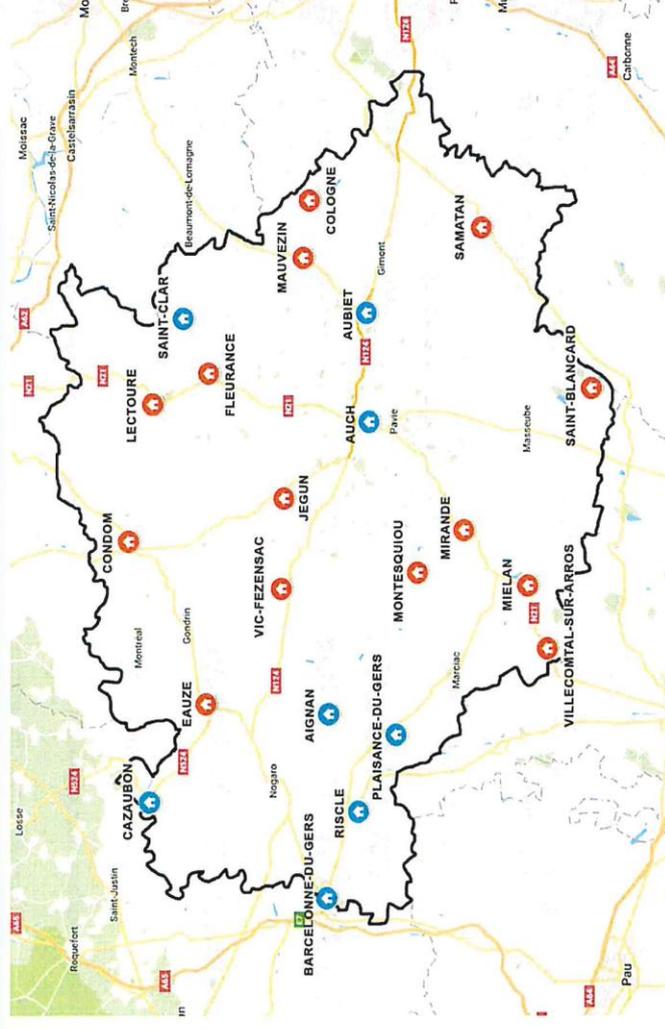
COMMUNE D'EAUZE
Mairie d'Eauze
Place de la République BP20
32800 Eauze
05 62 09 94 80
msap@mairie-eauze.fr

COMMUNE DE LECTOURE
2 Cours Gambetta
32700 Lectoure
05 62 68 77 88
ccas.accueil@mairie-lectoure.fr

CA GRAND AUCH CŒUR DE GASCogne
31, Place de la Bascule
32360 Jegun
05 62 64 54 62
MSAP@grand-auch.fr

COMMUNE DE MIRANDE
Mairie de Mirande
Avenue Saint Roch
32300 Mirande
05 62 66 86 87
rsp.mirande@gmail.com

COMMUNE DE MIELAN
12 Place du Padouen
32170 Miélan
05 62 67 69 12
ccas.mielan@orange.fr



COMMUNE DE MONTESQUIOU
Mairie de Montesquiou
32320 Montesquiou
05 62 70 91 18
mairie.montesquiou@wanadoo.fr

PLAISANCE DU GERS (LA POSTE)
38 Rue de l'Adour
32160 Plaisance
05 62 69 11 38
msap.plaisance-du-gers@laposte.fr

RISCLE (LA POSTE)
10 Rue de la Poste
32400 Riscle
05 62 69 87 31
msap.riscle@laposte.fr

COMMUNE DE SAINT BLANCARD
Mairie de St Blancard
Au village
32140 St Blancard
05 62 66 05 65
mairie.stblancard@orange.fr

COMMUNE DE SAMATAN
15 Place des Cordeliers
32130 Samatan
05.62.63.45.77
msap.gestes@orange.fr

VIC FEZENSAC
CC ARTAGNAN EN FEZENSAC
18, Rue des Cordeliers
32190 Vic-Fezensac
05 62 64 89 63
ccommunes.dartagnan.fezensac@wanadoo.fr

MSAP Classique
 MSAP La Poste

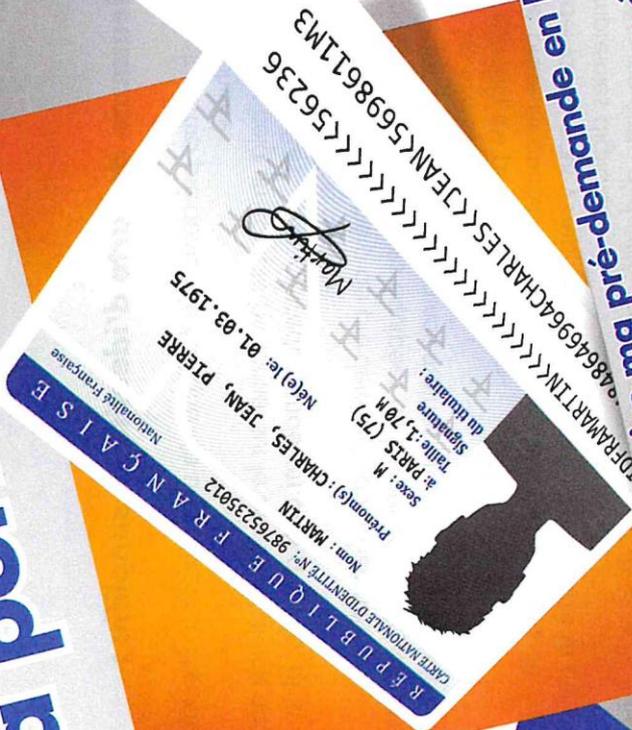
SAINT-CLAR (LA POSTE)
1 Rue de la Poste
32380 Saint-Clar
05 62 66 41 65
msap.saint-clar@laposte.fr

VILLECOMTAL SUR ARROS
CC ASTARAC ARROS EN GASCogne
19 Avenue de Gascogne
32730 Villecomtal-sur-Arros
05 62 64 84 51
contact@cdcaag.fr

DÈS MAINTENANT

DÉPARTEMENT

la carte d'identité !
à portée de clic



Je peux faire ma pré-demande en ligne

Je gagne du temps

Je m'adresse à l'une des mairies à ma disposition*

Mon titre est plus sûr

L'État simplifie mes démarches dans mon département !

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.



la carte grise à portée de clic!

DU NOUVEAU
pour mes démarches



PASSE-PORT
CARTE D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE
MES DÉMARCHES!
à portée de clic!



L'État simplifie mes démarches

Je peux désormais effectuer mes demandes liées au certificat d'immatriculation sans me rendre au guichet d'une préfecture. Il peut s'agir :

- d'une demande de duplicata (en cas de perte, de vol ou de détérioration) ;
- d'une demande de changement d'adresse ;
- de demande de changement de titulaire ;
- d'une déclaration de cession d'un véhicule.

Je me rends sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr> et je suis les étapes proposées :

- Je clique sur la rubrique qui concerne la démarche que je veux effectuer.
- Je crée un compte usager ou me connecte à mon compte s'il existe déjà. Je pourrai ainsi suivre l'état d'avancement de ma demande. Je peux utiliser France Connect, la solution proposée par l'Etat pour simplifier la connexion aux différents services en ligne.
- Je renseigne le numéro d'immatriculation, ainsi que le code confidentiel attribué au titre, figurant sur le courrier d'envoi de ce dernier.
- En cas de perte, ma déclaration de perte s'effectue directement en ligne. En cas de vol, je dois le déclarer au préalable à la police ou à la gendarmerie.
- Une fois la démarche finalisée, je peux imprimer le certificat provisoire d'immatriculation qui m'autorisera à circuler avec mon véhicule, ainsi que le récépissé de dépôt de ma demande. Je reçois ensuite mon certificat d'immatriculation à mon domicile.
- Dans le cas d'une cession, je renseigne les informations portant sur l'identité de l'acquéreur de mon véhicule, afin de ne pas recevoir les avis de contravention pour les infractions commises par l'acquéreur. Un code de cession et un certificat de situation administrative me sont attribués. Il me faudra les communiquer à l'acquéreur.

Je peux être accompagné par le médiateur du point numérique en préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures.

Pour toute information :
www.demarches.interieur.gouv.fr

le permis de conduire à portée de clic!

DU NOUVEAU
pour mes démarches



Je fais mes démarches en ligne



Je gagne du temps



Je ne me rends plus en préfecture



demarches.interieur.gouv.fr, pour m'informer



L'État simplifie mes démarches

- Je peux désormais effectuer mes démarches liées au permis de conduire sans me rendre au guichet d'une préfecture.
- Je rassemble les pièces justificatives. J'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés, repérables par la vignette bleue « agréé service en ligne ANTS ».
- Je me rends sur <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>
- Je crée un compte en cliquant sur « je fais une demande en ligne ».
- En cas de perte, j'effectue ma déclaration de perte en ligne. En cas de vol, je dois me rendre dans un service de police ou de gendarmerie.
- En cas de vol et de perte, j'effectue également mon achat de timbre fiscal en ligne.
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je reçois mon permis de conduire à mon domicile.

Je peux me faire accompagner par mon école de conduite et par le médiateur du point numérique présent dans chaque préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures.

Pour toute information :
www.demarches.interieur.gouv.fr





La p'tite chronique de l'école

Les effectifs cette année : 3 classes avec un total de 50 élèves (dont 10 arrivant de l'école de Dému, Le Parré

- Classe de cycle 1 = 11 élèves (3 en petite section, 3 en moyenne et 5 en grande) ;
- Classe de cycle 2 = 16 élèves (9CP, 4 CE1, 3 CE2) ;
- classe de cycle 3 = 23 élèves (17 CMI & 6 CM2).



Le témoignage d'un ancien malade qui a pu remarcher grâce au Téléthon est venu émouvoir une assemblée très nombreuse !
 Le Téléthon a financé son voyage vers les Etats-Unis, unique fabriquant d'un produit expérimental dont il a pu bénéficier.
 Merci Monsieur d'être venu partager le récit du combat de votre vie...

Le marché de Noël s'est déroulé le 12 décembre dernier sous le signe de la solidarité.

En effet, cette année un stand supplémentaire dédié au Téléthon avait été installé.

Les enfants ont entonné des chants de Noël et ont assurés eux-mêmes la vente de leurs réalisations artistiques fabriquées lors d'ateliers scolaires ou au CLAE.

L'association des parents d'élèves, organisatrice de la manifestation, a ainsi pu remettre au Téléthon la somme de 180 €.

Cette manifestation conviviale et chaleureuse fut une belle réussite...

BRAVO !



« L'éducation est ce qui reste après qu'on est oublié ce qu'on a appris à l'école »

Albert Einstein

Les sorties « CINE » en ce début d'année scolaire...



Toute l'école s'est rendue le 19 décembre dernier au théâtre de Montréal afin de savourer le spectacle de Noël : **La vie de Pinocchio.**



UNE PAUSE DEJEUNER DE QUALITE

La restauration scolaire répond à une double exigence, maintenir la qualité nutritionnelle des repas et

mieux informer les parents notamment sur les questions de sécurité alimentaire, Maryline y veille, et précise que le repas de midi, est souvent un moment de formation, d'apprentissage de la vie en groupe, découverte des goûts, des saveurs, de l'équilibre alimentaire, des produits en lien avec les saisons, de l'environnement, local et bio c'est encore mieux.

Une nouvelle venue à la cantine, TATIANA, aide précieuse pour la préparation des repas, mais aussi pour dresser le couvert, servir et desservir la salle. La cantine scolaire précise Maryline mise sur le bio et les circuits courts, une tendance que la commune veut encore accentuer.

Pour recycler, il faut trier :

LE TRI SELECTIF :

UN JEU D'ENFANTS !

Afin de sensibiliser les enfants au tri sélectif, les 3 classes ont participé au projet « déchets & consommation » à travers différents ateliers présentés par le Sictom de Condom.

Les ateliers se sont déroulés sur plusieurs journées et en fonction de l'âge des enfants : tri de déchets ; compost et insectes composteurs ; matières ; le devenir des déchets ménagers ; les risques de pollution ; les filières de tri et de recyclage et la consommation.

Ce projet s'est terminé avec pour les plus grands la visite du centre de tri à Auch et du centre de stockage à Pavie le 14 décembre dernier.



Jeudi 28 septembre, l'association des parents d'élèves tenait son assemblée générale annuelle à la salle des fêtes de Lannepax. Lors du rapport moral, étaient évoquées les différentes manifestations organisées tout au long de l'année (vide grenier, marché de Noël, loto, carnaval, sortie au parc des pirates, fête de l'école). Mr Eric DARROUX, président a tenu à remercier toutes les personnes qui les ont accompagnés : parents d'élèves, sympathisants, bénévoles membres des clubs lannepaxiens.

Après une première année de fonctionnement, le trésorier, Mr Frédéric DORE a présenté un bilan financier plus que satisfaisant ! Pour cette nouvelle année, sont déjà prévus : carnaval (3 mars 2018), loto (13 avril 2018), vide grenier (6 mai 2018)... D'autres sont en cours d'étude : sorties et spectacle de fin d'année...

La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié...

Le bureau remercie les nombreux parents et sympathisants qui ont assisté à cette assemblée générale, témoignant ainsi leur intérêt et leur solidarité pour l'école.

NOUVEAU BUREAU

Suite à la démission de 3 des membres de l'APE, un nouveau bureau a été élu :

Président : Frédéric DORE

Vice-président : Mickaël LAFORE

Secrétaire : Ludovic LAILLE

Vice-secrétaire : Céline LASPORTE

Trésorière : Carine BOUDE

Vice-trésorier : Jérôme ALLAIN

Responsable graphisme et déco : Séverine DEL CERRO

APE « Autour d'Eux » Association loi 1901



Samedi 4 novembre, une cinquantaine d'enfants ont répondu présents à l'invitation lancée par l'association des parents d'élèves « Autour d'eux » pour fêter Halloween.

UN BONBON OU UN SORT !

Les enfants sont venus maquillés, déguisés en sorcière, squelette, citrouille, araignée ou fantôme.

Répartis en plusieurs équipes en fonction de l'âge de nos monstres, les cortèges se sont élancés en quête de bonbons dans les rues et lotissements du village.

Le panier bien rempli de friandises, petits et grands se sont retrouvés à la salle des fêtes pour une « party BOUM »...

Les enfants ont adorés... Et les adultes aussi...

Origine de la fête d'Halloween :
Halloween est une contraction de l'anglais All Hallows Eve, autrement dit the eve of All Saints' Day, ce qui signifie la « veillée de la Toussaint ». Halloween est célébrée principalement aux Etats-Unis, en Irlande, au Canada, en Australie et en Grande-Bretagne. La tradition moderne la plus connue veut que les enfants se déguisent avec des costumes qui font peur et aillent sonner aux portes en demandant aux adultes, souvent déguisés, des bonbons, des fruits ou de l'argent avec la formule : Trick or treat ! (« Farce ou friandise ! » ou simplement « Happy Halloween ! »).



Un grand MERCI aux habitants du village !



La rentrée des Nouvelles Activités Péricolaires

Si les écoliers ont fait leur rentrée au mois de septembre, les NAP, elles, ont fait leur rentrée au mois d'octobre. Désormais, l'organisation des Nouvelles Activités Péricolaires est belle et bien validée par la Communauté de Communes du Grand-Armagnac dont nous dépendons et mise en place par l'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole.

Dans les activités proposées à ce jour nous retrouvons des ateliers de :



L'activité **Théâtre** est animée par Florence Brun, intervenante extérieure à l'ALAE. Elle interviendra tout au long de l'année scolaire avec un seul et même groupe d'enfants pour proposer une pièce jouée par les enfants lors du spectacle de fin d'année.

Il en va de même pour l'activité **Danse**, animée par Laetitia, directrice-animatrice de l'ALAE, le petit plus sera la confection de la pièce principale du costume mais chuuut c'est un secret !

En ce qui concerne l'activité **Echec**, elle est animée par Jean-Paul Ariès, intervenant extérieur faisant parti de l'association ECLA d'Eauze. Le concept est le même, il interviendra auprès du même groupe d'enfant tout au long de l'année scolaire. Le but étant de les plonger, petit à petit, dans le plaisir du jeu et de les mettre en situation de concours.

Intervient également, en ce moment et sur une prochaine période, Sandrine Mazet en activité zen du vendredi soir...le **Yoga**, séance que les petits adorent !

Les activités **Jeux Collectifs**, **Activités Manuelles** et **Bricolage**, sont animés par Laetitia, Fabien et Fabienne, l'équipe d'animation de l'ALAE. Durant ces ateliers, nous proposons aux enfants divers jeux et créations à réaliser au gré de leurs envies et de leurs attentes.

Je tiens à remercier Mme le Maire, Patricia De Hondt, pour le prêt de la salle des fêtes pour mener à bien nos activités ainsi que tous les intervenants extérieurs pour leurs participations et leurs implications, et plus particulièrement l'association lannepaxienne *Les Amis du Livre* qui intervient bénévolement et qui propose aux enfants l'atelier de lecture (histoires, contes...) en **Bibliothèque** ainsi que l'atelier **Origami** dont beaucoup raffolent !

Que ce soit en ALAE ou en NAP, nous essayons de proposer aux enfants des activités ludiques tout en respectant leurs rythmes et ce sont eux qui s'inscrivent aux activités de leur choix.

En ce moment le thème principalement abordé est celui de Noël. En avant les paillettes !...

Nous avons été sollicités par un des responsables de l'organisation élusate du Téléthon 2017 pour confectionner divers objets qui seront proposés à la vente afin de récolter des fonds. Un stand sera installé à cette occasion lors du Marché de Noël de l'école, le mardi 12 décembre à partir de 16h30. Marché de Noël auquel vous trouverez également à la vente les réalisations de l'ALAE, en plus de celles des classes maternelles et primaires, au profit de l'école.

Notre cantinière a également fait appel à l'ALAE pour réaliser quelques décorations qu'elle installera dans la cantine scolaire pour ces fêtes de fin d'année.

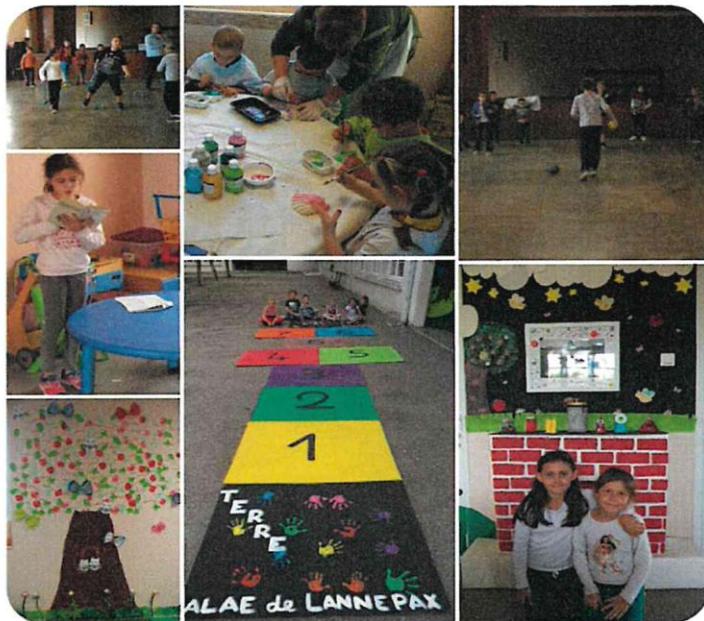
De plus, nous participons à un projet de décoration du village en partenariat avec la mairie par le biais de Jean-Claude, employé communal...mais je n'en dirai pas plus ! Surprise !...

Un premier trimestre bien rempli qui va laisser place à un second trimestre tout aussi riche et ludique !...

Pour clore cette année 2017 voici une petite rétrospective en image des enfants en activités...

Toute l'équipe d'animation de l'ALAE vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Merci.



Pour toute information, contactez :

Mlle ROOZEN Laetitia
Responsable ALAE-ALSH de Lannepax

Tél : 07.77.68.91.76

Mail : accueil.lannepax@grand-armagnac.fr

LES ASSOCIATIONS.....

MODALITE DE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS - RAPPEL !!

Le versement d'une subvention n'est soumis à aucune obligation, mais est un choix que font les élus lors du vote du budget, selon des critères qu'ils définissent et qui sont les suivants :

- 1) Actions menées l'année passée
- 2) Actions prévues pour l'année à venir
- 3) Réception en mairie d'un dossier complet avant le 1^{er} mars (**statuts, composition du bureau, relevé de compte de décembre, bilan financier, projet et courrier de demande**)

Au vu du dossier transmis, la commission des finances se prononce sur le renouvellement ou non de la subvention, puis dans un second sur la révision à la hausse comme à la baisse de celle-ci. De plus, si aucune manifestation n'est prévue, aucune subvention ne sera versée.



Dans le cadre du maintien du dynamisme du village, la municipalité a mis en place des actions :

- Un espace « dédié » afin de permettre aux bénévoles d'être indépendants lors de la confection et édition des flyers : avec imprimante, armoire de rangement et massicot
- Achat d'une sonorisation (qui ne remet pas en cause l'obtention des subventions)
- Salle annexe prêtée selon planning
- Salle polyvalente prêtée selon planning avec un état des lieux de sortie

RAPPELS

VENTE DE BOISSON ALCOOLISEE

- 1) Le Président doit remplir une demande d'autorisation de buvette (même en cas de vente de bière)
- 2) La vente d'alcool fort est strictement interdite, seul une la licence IV permet cette vente.

Ces démarches sont à effectuer 3 semaines avant la date de la manifestation.

Il est rappelé aux Présidents des associations qu'il en va de leur responsabilité.

Pour cette édition, certaines associations n'apparaissent pas, aucun article ne nous est parvenu.

UN FORUM DES ASSOCIATIONS EN DEMI-TEINTE

Il est vrai que le temps maussade n'incitait guère les Villageois à aller à la rencontre des Associations en ce samedi 9 septembre 2017. Même si les organisateurs attendaient un peu plus de visiteurs, ceux qui ont franchi la porte de la salle des fêtes ont reçu le meilleur accueil.

Un voyage musical polyglotte « Le Concert des Mondes »

Sketches écrits et interprétés gratuitement par Madame Monique LAFFONT des

TRETEAUX VICOIS.

Simulation d'un accident de la route et de désincarcération par les pompiers Lannepaxiens PINATA, ORIGAMI, EPREUVE DE DICTEE TOMBOLA, LACHER DE BALLONS.

Merci à tous les intervenants.

Une journée pour que chaque responsable d'association puisse se rencontrer, se connaître et échanger, des moments essentiels sans quoi rien de concret ne peut se réaliser.



LES AINES DE LA LANDE DE LA PAIX

Bonjour

Déjà le 3^{ème} BIM auquel nous participons, que le temps passe vite et comme précédemment nous essayerons par ce texte de vous faire vivre la deuxième partie de l'année 2017.

Je ne vais pas revenir sur les activités de notre club, connues de tous, pour autant que vous ayez lus notre article du mois de Juillet, mais surtout sur les autres activités moins connues. Tout d'abord, une deuxième tentative de rapprochement vers les autres associations du village. Celle-ci ne fut pas totalement une réussite, en effet, certaines associations ne souhaitant pas y participer. Allez comprendre !!! Que voulez-vous, on ne peut pas plaire à tout le monde.

Heureusement, tout ne fut pas négatif à ce 2^{ème} forum car il nous a permis de voir quelles étaient les associations qui souhaitaient nous accompagner et nous poursuivrons donc aussi, en dehors du forum, une collaboration avec celles-ci.

Avec un peu moins de succès, je citerais la déception de nos joueurs de pétanque qui n'ont pas réussi à se qualifier pour la finale Nationale à Port-Barcarès.

Je ne peux me permettre de passer sous silence, une première. En effet, nous avons participé aux festivités du Château Fleuri, où par ailleurs il serait bon de le rappeler que parmi les résidents se trouvent pas mal de Lannepaxiens.

Autre évènement importantissime pour les finances de notre association, le loto annuel qui perdure depuis de nombreuses années. Celui-ci fut une réussite, avec un bénéfice supérieur à l'an passé. C'est pourquoi, je me dois au nom du bureau et moi-même de remercier nos bénévoles, adhérents ou non, les partenaires anciens et nouveaux ainsi que les participants.

Pour le futur, de nombreux projets sont dans les esprits, des sorties cinéma, culturelles, ludiques, voyages d'un jour et j'en oublie.....

Malgré toutes ces informations et comme déploré par mes prédécesseurs et moi-même,

nous sommes toujours dans l'attente d'un local, qui nous permettrait de grandir encore. Et d'éviter bien sûr, d'aller déranger la secrétaire de Mairie pour la réservation de la salle annexe, cela occasionnerait un gain de temps, que nous utiliserions pour nous consacrer au mieux à notre association.

Il va de soi, comme précisé dans les bulletins précédents que votre avis nous intéresse, de même que toutes les idées et propositions sont les bienvenues.

Donc, rejoignez-nous au plus vite, car nous avons besoin de vous.

Le bureau, nos adhérents et moi-même, nous vous souhaitons une excellente fête de Noël ainsi que de bons vœux pour l'an neuf. Que tous vos souhaits se réalisent et pour notre association, nous espérons que le Père Noël aura dans sa hotte un local à nous offrir.

Si vous voulez nous rejoindre ou avoir de plus amples renseignements, n'hésitez à nous contacter au n° de portable suivant :
Mr Van vaeck, J.C. : 07-85-78-61-94.

LES AMIS DU LIVRE

Et oui, c'était il y a un an déjà que Jeanine Quintana, Ghislaine Vrebosch et les autres ont lancé la création de leur association « LES AMIS DU LIVRE », beaucoup de plaisir mais grande déception, peu de visiteurs, quelques adhérents fidèles et assidus qui se retrouvent tous les samedis de 15h à 18h ancienne poste
La pérennité de l'association repose en grande partie sur les adhésions.

Des projets, l'association n'en manque pas
-Activités périscolaires autour du livre, tous les vendredi après-midi de 15h 30 à 16h30
-Origami proposée par Marie Cordier ?
- Rencontre avec écrivains locaux ?

Vous pouvez les soutenir de plusieurs façons :

- En devenant adhérent
- En renouvelant votre adhésion
- En parlant de l'association.

Vous pouvez contacter l'association :
vrebosch@outlook.fr

L'association vous souhaite une bonne et heureuse année à Toutes et à tous.

LA RENAISSANCE SPORTIVE LANNEPAXIENNE



JOUEURS SAISON 2017/2018 :

ANTHOINE Jérôme ; BARLAUD Alexis ; BARO Joël ; BROSSARD Camille ; BENDICHOU Alexandre ; BENNE Gaëtan ; BERNARDI Emmanuel ; BOURDERE Guillaume ; CASARIN Frédéric ; CAZZOLA Aurélien ; CAZZOLA David ; CECCARELLO Walter ; DEGLAVE Benjamin ; DONADI Christopher ; DORE Frédéric ; DUMOUCHE Joël ; DUPUY David ; FOURRAGNAN Franck ; GARCIA Fabien ; GRENIER Lionel ; GRENIER Vincent ; LAFORE Mickaël ; LAILLE Alain ; LAJUS Yoann ; LAJUS Anthony ; LATTERRADE Florian ; MARONESE Ludovic ; PRADINES Fabien ; RAMELET Arnaud ; RIVIERE Romain ; ROZES Guillaume ; ROZES Xavier ; SOARES MOREIRA Kévin ; VICINI Joris.

Entraîneurs : LARRIEU Franck et TODD Tony

Côté dirigeants : DEHONDT Patricia (Présidente d'honneur) ; PELIZZA Muriel (Présidente) ; PRADINES Fabien (Vice-président) ; TODD Tony (Secrétaire) ; DUCASSE Juliette (Trésorière) ; BARBERO Franck et Laetitia ; BERNARDI Jean-Pierre et Emmanuel ; GRENIER Vincent ; LAFORE Mickaël ; MALISSAN Joël ; RIVIERE Romain ; SACCAVINI Alain ; TISSOT Tatiana ; VREBOSCH Laurent.

CHAMPIONNAT AB 3ème/4ème séries

Calendrier de la RSL des matchs à venir

14/01/18 : CASTELNAU-MADIRAN / **RS LANNEPAX**

21/01/18 : **RS LANNEPAX** / IBOS

28/01/18 : CAPVERN / **RS LANNEPAX**

04/02/18 : **RS LANNEPAX** / LALOUBERE

18/02/18 : VALS XV / **RS LANNEPAX**

25/02/18 : **RS LANNEPAX** / VILLECOMTAL

04/03/18 : VIC-BIGORRE / **RS LANNEPAX**

11/03/18 : **RS LANNEPAX** / B.A.R.C.

18/03/18 : MONTESTRUC / **RS LANNEPAX**

25/03/18 : **RS LANNEPAX** / AYGUETTE

La R.S.LANNEPAXIENNE est d'ores et déjà qualifiée pour les demi-finales du Challenge des Trois Tours qui se joueront très certainement au mois de février.

On vous attend nombreux autour du stade pour soutenir votre équipe locale et passer un agréable dimanche après-midi en famille ! Vous pourrez trouver des sandwiches et des boissons à la buvette...

Il y a encore des cartes de membres en vente pour les personnes qui ne l'aurait pas encore en leur possession !!!

1 carte : 50 euros

2 cartes : 80 euros

3 cartes : 110 euros

Bonne Année 2018

Muriel PELIZZA

SOCIETE DE CHASSE DE LANNEPAX

Restituer son Carnet de Prélèvement (lièvres)

Aujourd'hui, plus que jamais, les chasseurs doivent se doter d'outils qui leur permettent de suivre et de gérer l'ensemble des populations du gibier.

Il est donc primordial que vous, chasseurs, vous rendiez votre carnet de prélèvement (Lièvres) au Président Mr ANTONIOLLI Fernand ou à LA FEDERATION DE CHASSE DU GERS

Association CARELH

CARELH se veut fidèle à sa vocation culturelle. Depuis les spectacles présentés lors de la Fête des associations on continue !

Parlons patrimoine. L'association CARELH soutient le projet de restauration du lavoir de Garaut, en tant qu'initiative de protection des témoignages du passé et du maintien de la mémoire du terroir de Lannepax. La réalisation du projet se heurte à l'absence de réponse de l'artisan spécialisé pour établir le devis indispensable. Nous nous employons à surmonter cet obstacle. Comme Noël et l'année 2018 approchent, c'est le moment des vœux, que cela ne vous empêche pas d'envoyer la jolie carte représentant le lavoir (dessin de François Macé) que vous trouverez chez Brigitte. Le produit est destiné à la restauration.

Autres activités, les sorties. Les Lannepaxiens devraient davantage y participer car elles sont sympa et intéressantes. Par exemple la visite du château de Caumale près de Gabarret, époustouflante plongée dans l'univers créole du 18^{ème} siècle, restera gravée dans les mémoires.

« **Parlem gascon** ». Deux idées force pour mettre en valeur nos racines et affirmer haut et fort une identité: lors de l'actualisation de la signalétique communale, apposition du logo « Bastide » (qui ressemble à un damier) aux entrées du village ainsi que du nom de Lannepax en gascon qui, nul ne l'ignore, est « Lanapatz ».

Parlons histoire. Une grande enquête sur les moulins disparus et existants, même en ruine, à eau, à vent... à huile, est lancée sur tout le Gers.

Nous attendons que chacun nous dise ce qu'il sait et nous facilite l'accès aux sites « sense punherar » « sans prendre une poignée de grain » au passage c'est à dire sans retenir une info. Merci d'avance.

Enfin nous invitons une fois de plus ceux qui sont intéressés à nous rejoindre.

P. COURTEL



Faire découvrir et comprendre les sciences par l'image,

CARELH remercie chaleureusement Serge MONTAGNAN Lannepaxien demeurant sur l'ILE DE LA REUNION. Enthousiasmé par la photo et la réalisation de films documentaires scientifiques, ancien chef du service audiovisuel et multimédia à l'Université de LA REUNION. Ses films font découvrir la science sous un autre angle et nous apportent des clés pour une meilleure compréhension de notre monde. Communicant scientifique exceptionnel, Serge Montagnan est passionné par l'utilisation des technologies de pointe.

Films projetés : LA REUNION De La Croûte Au Noyau Terrestre

L'ILE MAURICE, Un Volcan Oublié

Nous remercions tous ceux et celles qui ont répondu présent, ainsi que la commune de Lannepax et La Communauté De Communes Du Grand Armagnac pour le prêt de matériel.

Un pot de l'amitié a clôturé cette soirée.

C. ANTONIOLLI.



LOU KIOSKO EN HOULIO

CA BOUGE POUR L'ASSOCIATION

Toute jeune, cette association Lannepaxienne est d'abord née d'un élan collectif sous la présidence de Jean-Claude LANNA. Leur souhait ranimer la place du village, Elle s'est illustrée par de nombreuses animations : Fête de la musique, bandas, Ibiza plage à Lannepax, ROCK'n'LANNEPAX Ambiance festive à chaque manifestation. Leur imagination, comme leur motivation est sans limite, nous souhaitons longue vie à cette association dynamique et motivée.

C'EST REPARTI POUR LA BELOTE
Salle des fêtes

RENCONTRES : les 22/12/2017
26/01/2018 09/03/2018 27/04/2018



AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE LANNEPAX

Les Sapeurs Pompiers de Lannepax vous remercient chaleureusement pour votre accueil lors de leur passage pour les calendriers.

TOUJOURS DANS LA PERSPECTIVE DE
RECRUTEMENT :

Vous avez envie de vous engager au service des autres ? Vous êtes plutôt sportif et du genre à prendre des risques, l'uniforme des Sapeurs-Pompiers est peut-être fait pour vous !!!! sans en faire votre métier (pour l'instant), vous pouvez devenir Sapeur-Pompier volontaire.

Pour information, nous fêterons notre Sainte Patronne le 10 FEVRIER 2018.

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux de
BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2018



UN PEU D'HISTOIRE

*Une histoire qui me trotte dans la tête, réelle ou imaginaire ?
Je ne sais plus....*

Le 7 OCTOBRE 1941 sans déclaration de guerre préalable, l'armée japonaise attaque la flotte américaine.

*Dans cet ouragan de fer et de feu, bon nombre de navires sont rapidement détruits.
Au large, le Missouri n'échappe pas au massacre, touché par deux torpilles volantes, il coule en peu de temps et les 186 hommes n'ont pas d'autre solution que de sauter dans une eau infestée....de requins.*

Nul ne peut imaginer la scène ou plutôt si ... des dizaines de marins devant ces prédateurs des mers, qui, bien sûr, ne leur laisseront aucune chance.

Le première classe A.Y. SCOTT est un bon nageur, il parvient à s'éloigner un peu plus vite de cet endroit maudit, hanté, par les cris de ses camarades, il nage comme un fou pensant se sauver : course ou lutte impensable contre un requin affamé qui est sûrement à ses trousses.

A bout de souffle, épuisé, sans plus aucun espoir, il s'arrête et fait face à ce qui doit-être, malheureusement, sont destin : En effet, les yeux brûlés par le sel, il distingue vaguement un aileron se dirigeant droit sur lui. A.Y SCOTT rassemble dans sa tête quelques bribes de prières, a une dernière pensée pour ses proches et attend le cruel animal.

Mais contre toute attente, le fameux aileron se place à côté de lui, et bientôt, apparaît la tête plutôt sympathique....d'un dauphin.

D'un réflexe bien compréhensible, il s'agrippe à l'appendice salvateur et le merveilleux mammifère l'entraîne loin de la mort jusqu'à un petit îlot..

Le dauphin disparaît aussi vite qu'il n'était apparu...

Il fut récupéré par l'armée américaine quelques jours plus tard où l'on apprit qu'il était le seul survivant du Missouri.

Après la guerre, ce soldat revenu à la vie civile écrivit cette aventure en mémoire de ses camarades disparus et rendant un vibrant hommage à ce sauveur venu de nulle part.

Son livre, apprécié par un peuple adulant les héros, se vendit à des millions d'exemplaires.

Éternellement reconnaissant à ce mystérieux dauphin, A.Y. SCOTT versa tous les bénéfices de son ouvrage au delphinarium de Miami.

Mais une seule question lui occupa l'esprit pour le reste de ses jours.

POURQUOI MOI.....ET PAS UN AUTRE ?

P.MILLIEZ

CES JEUNES QUI GARDENT LE CAP

LA FERRONNERIE « C'EST LE PLAISIR DE CREER »

Un atelier discret, à la sortie du village route de Dému. A l'intérieur, un jeune homme avec une poigne de fer, avenant, Walter CECCARELLO est à l'image de son métier. Un métier qui demande passion et pas mal d'engagement physique.

Walter, ferronnier, chef d'entreprise, doit avoir en plus de ses compétences techniques un véritable sens d'entrepreneuriat, des compétences en matière de gestion, de comptabilité, voir de management.

Walter, l'enfant du pays, explique simplement que son travail est « très diversifié ». Et pour cause il propose des services de ferronnerie travaillant et soudant tous les types de métaux (aluminium, inox, fonte, acier etc...) pour des professionnels et des particuliers, il va du travail de précision aux gros travaux (foyer de l'AGAPEI à Condom, stade de Nogaro)

Comme le précise Walter, ferronnier, un artisan indispensable aussi bien dans la construction nouvelle que la rénovation et la décoration, tout est possible, on peut faire appel à lui pour un portail, une tonnelle, une pergola, baie vitrée aussi bien que du mobilier d'ameublement, luminaire, enseigne, table etc...Le tout sera forcément original, car unique. La présentation finale de l'objet est également très diversifiée.

Le fer forgé selon vos goûts peut-être peint ou poli, brut ou patiné.

Walter nous confie que le meilleur métier du monde est finalement celui qui nous plaît, qu'il faut se passionner pour son métier et en être le premier défenseur.

C'est à nous de guider les jeunes, l'apprentissage doit être une voie de réussite choisie. Son carnet de commandes bien rempli, son amour du métier et sa volonté de perpétuer un savoir-faire l'ont poussé à accueillir Aurélien CAZZOLA, jeune Lannepaxien, motivé, travailleur, et curieux

Walter et Aurélien partagent également une même passion débordante pour le rugby qu'ils pratiquent.

Soucieux de répondre au mieux à l'attente et à la satisfaction du client, allez donc leur rendre visite, vous y serez bien accueilli.

Nous souhaitons à Walter et Aurélien toute la réussite future qu'ils méritent.

CES GENS VENUS D'AILLEURS

Petite histoire de la Belgique (2)

Mon article sur mon tout petit pays, la Belgique, vous a fait plaisir, rire, sourire ?

Alors, tant mieux, car mon but est de vous faire découvrir un pays plein d'histoires et de charmes !

Je vais vous parler des Rois de mon pays. Le prochain article parlera des personnalités ou de quelques villes importantes. Nous avons, en effet, des artistes connus et appréciés en France. Oui, nous avons tout cela. Grâce à vous, amis Français, mon chauvinisme a refait surface. En Belgique, on ne l'est pas assez !!!

Mais, revenons à nos moutons, enfin, à notre Royauté.

La Belgique est une monarchie et a toujours eu des Rois.

Notre premier Roi, fut LEOPOLD 1^{er} de Saxe-Cobourg, monté sur le trône lors de l'indépendance de la Belgique en 1831. Il épousa LOUISE D'ORLEANS et renforça ainsi les liens d'amitié entre la Belgique et la France. On peut dire de lui qu'il ne voulait pas être Roi. Mais, il fut un homme plein de bon sens et apprécié des Belges.

LEOPOLD 2^{ème} du nom fut surnommé « Le Roi Bâtitteur ». Grâce à sa fortune personnelle, il fit construire en Belgique quelques merveilles. Les Serres Royales de Laeken, où chaque mois de mai, fleurissent des multitudes de fleurs et plantes plus rares les unes que les autres, ainsi que la plus belle collection d'orchidées d'Europe. La Tour Japonaise, le Pavillon Chinois....à Bruxelles et à Anvers, la magnifique gare de la SNCB qui est un régal pour les yeux. Son architecture est incomparable. Je ne peux tout citer ici, la liste est longue Il fit aussi reconnaître, en 1885, l'état du Congo comme sa propriété personnelle. Le fameux Congo Belge qui acquit son indépendance en 1960.

Le Roi ALBERT 1^{er} lui, fut appelé « Le Roi Chevalier ». Souvent à cheval, il combattit vaillamment aux côtés de ses hommes durant la 1^{ère} guerre mondiale. Pour la petite histoire, mon grand-père paternel fut décoré de la Croix de Guerre des mains de son Roi. On peut imaginer sa fierté !

LEOPOLD III fut un Roi très contesté. C'est lui qui en 1940, donna l'ordre de déposer les armes devant les Allemands. Ce qui fut très mal vu du Gouvernement. Le Roi voulait simplement préserver son peuple. Ce même Gouvernement chassa le Roi et sa famille en exil en Angleterre. Pendant ce temps là, le Prince Charles (neveu du Roi) assura la Régence du Royaume. A son retour, le Roi fut contraint à l'abdication en faveur de son fils Baudouin. Lequel monta sur le trône en 1951.

BAUDOUIIN 1^{er} fut un Roi très pieux, très croyant. Il abdiqua pendant deux jours, durant le vote sur l'avortement. Loi qui fut acceptée. BAUDOUIIN et FABIOLA n'eurent pas d'enfants et ce fut pour eux une grande frustration et une immense tristesse. Ces deux là ont fait un mariage d'amour ! Hé oui...Le Roi mourut à Motril (Espagne) à l'âge de 63 ans. La Belgique entière se retrouva sous le choc et des milliers de personnes suivirent ses funérailles. Léon Zitronne qui commenta l'événement pour la télévision Française eut la parole et le souffle coupés de voir le chagrin du peuple Belge. Contre toute attente, alors que la Belgique attendait le Prince PHILIPPE (neveu du Roi) ce fut son frère qui lui succéda.

ALBERT II donc, fut un Roi débonnaire, plein de bonne humeur, aimant le rire et les bonnes choses. Par contre il ne fit pas grand-chose pour l'essor du pays. Ah si....il se plaint de sa maigre retraite !!!!...on rêve là ! En 2013, il abdiqua en faveur de son fils...PHILIPPE.

PHILIPPE 1^{er} actuel Roi des Belges. Timide et réservé et plein de son nouveau rôle il prend les rênes du pouvoir avec beaucoup de clairvoyance. Epoux de MATHILDE d'UDEKEM d'ACCOZ, ils ont quatre enfants et pour la première fois dans l'histoire de la Belgique, notre prochain Souverain sera une femme ELISABETH...fille aînée de notre Roi. PHILIPPE et MATHILDE multiplient les voyages aux quatre coins du monde afin de promouvoir notre savoir-faire. On peut dire que nos Souverains actuels ont dépoussiérés la famille Royale ainsi que le protocole. Stéphane Bern, spécialiste des têtes couronnées, affirme que notre Reine MATHILDE est la plus belle Reine d'Europe et la plus élégante.

Voilà, encore un peu d'histoire de mon petit pays, la Belgique, amie de la France.

J'espère que vous prenez plaisir à me lire. A bientôt dans le prochain BIM.

Danielle Van vaeck.

ETAT CIVIL

Ils sont nés en 2017	Ils nous ont quittés en 2017
VREBOSCH Dorian, Damien RAMELET Ethan JULIEN Tom	GICQUIAUD André, Jean-Marie MAURENS Pierre, Joseph HANANA Maxandre, Zaki, Eric TREMOULET Félix LUCE Christian, Henri, Gaston FONTAN Raymonde épouse ESPIAU
Ils se sont dit OUI en 2017	
LEVEQUE Jocelyn, Aurélien, Florian et LEFORT Quitterie, Olivia, Marie LAURENT Fabien, Paul, Marcel et LE ROI Stéphanie, Lucie	

LE SAVIEZ VOUS ?

LA VOIE VERTE DE L'ARMAGNAC

Une balade à savourer sans modération

VOIE VERTE ??? QU'ES AQUO ?

Une voie verte est une voie de circulation dédiée aux déplacements doux. Ouverte et en accès libre, elle permet, dans d'excellentes conditions de pratiquer la marche, le vélo, le cheval et le roller.

Des parkings sont prévus aux abords de l'itinéraire. Des bancs et des tables de pique-nique ont été installés le long du parcours afin de vous garantir des moments de détente privilégiés.

Plaisante et facile (peu de dénivelés), elle est l'endroit idéal pour des balades en famille et offre la possibilité de se ressourcer dans une ambiance boisée et calme.

L'ACCES A LA VOIE VERTE DE L'ARMAGNAC

Accès parking de CONDOM - Accès parking de MOUCHAN - Accès parking de LAGRAULET.



LE CENTRE EQUESTRE DE GERBOY

Un concours d'obstacles réussi pour LAURA et son équipe

Le 29 octobre à Preignan, 7 élèves du Centre Équestre de Gerboy ont participé au concours de CSO (sauts d'obstacles) à PREIGNAN les résultats ont été les suivants :

- club 2 : Annabelle CECCARELLO s'est classée 4ème sur 26 avec Uranium,
- club 3 : Jérémy VREBOSCH : 1er sur 14 avec Aloha de Gerboy,
- Poney 3 : Julie FOURCADE : 1ère sur 30 avec Aloha de Gerboy.

A noter qu'Aloha de Gerboy est la première naissance de l'élevage.

Le 1er novembre à La Fenière à PAVIE, 9 élèves ont participé à un concours de dressage et ont obtenu les résultats suivants :

- club 2 : Annabelle CECCARELLO : 3ème sur 7 avec Bocouple Lescouley

- club 3 : Typhanie LARY : 2ème sur 9 avec UPS (la victoire lui échappe de quelques secondes)

Soraya CARPER : 4ème sur 9 avec

Sabuco.

Félicitations à toute l'équipe.

Beaucoup de travail, avant, pendant, et après, mais grande satisfaction car ces enfants sont motivés, aiment leur monture et s'en occupent.

Leur souhait, participer aux championnats de France en juillet prochain, c'est une formidable aventure pour les jeunes cavaliers, mais c'est aussi une aventure onéreuse.

Une aide leur permettrait de financer les dépenses liées à leur engagement.

Nous souhaitons réussite et beaucoup de plaisir à LAURA et ses élèves

PRET DE LA REMORQUE

La commune met à disposition des usagers une remorque pour évacuer les déchets verts (suite à taille de haie et/ou d'arbustes), celle-ci est prêtée en fonction des disponibilités. Pour se faire, vous devez en faire la demande au secrétariat de la mairie, vous conviendrez d'un RDV avec la secrétaire.

A SAVOIR : VOUS NE POURREZ GARDER LA REMORQUE QUE 3 JOURS MAXIMUM, AU DELA DE CE DELAI, L'AGENT COMMUNAL VIENDRA LA REPRENDRE.

LE RECENSEMENT - à 16 ans

C'est une démarche civique essentielle, volontaire et obligatoire qui est à effectuer à la mairie de votre domicile dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire. L'intéressé et son représentant légal se présentent à la mairie avec les documents suivants : **carte d'identité en cours de validité ainsi que le livret de famille** et jugement de divorce (si concerné).

A l'issue de cette démarche, le jeune reçoit une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** qu'il est primordial **de conserver précieusement** ; en effet, cette attestation sera réclamée lors d'une inscription à tout examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (**CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée**).

Tout changement de domicile ou de résidence doit-être signalé jusqu'à l'âge de 25 ans à la mairie et au Centre du Service National dont le jeune dépend.

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

ALORS PENSEZ A VENIR EN MAIRIE POUR EFFECTUER CETTE DEMARCHE !!

MON GRAND BONHEUR DU JOUR

UN PEU DE DOUCEUR

Accoudée sur le rebord de la fenêtre de ma chambre, j'observe, j'épie, j'attends fébrilement cet instant magique où la place déserte du village prendra vie.

L'Angélus sonne au clocher de l'église

Quelque chose me dit qu'une attaque rangée se prépare, les mûriers platanes frémissent, des bruissements d'ailes à peine perceptibles annoncent le départ d'une petite armée.

Tout à coup sans crier gare une escadrille de petits piafs affamés envahit les parterres de fleurs de la place, ils se bousculent à coups d'ailes, et vlan à droite et vlan à gauche, y'en aura pour tout le monde, hier soir les humains ont festoyé, pas de panique, chacun aura sa part au festin.

Mouvements gracieux et furtifs d'un ballet miniature bien orchestré qui ravit les yeux et le cœur.

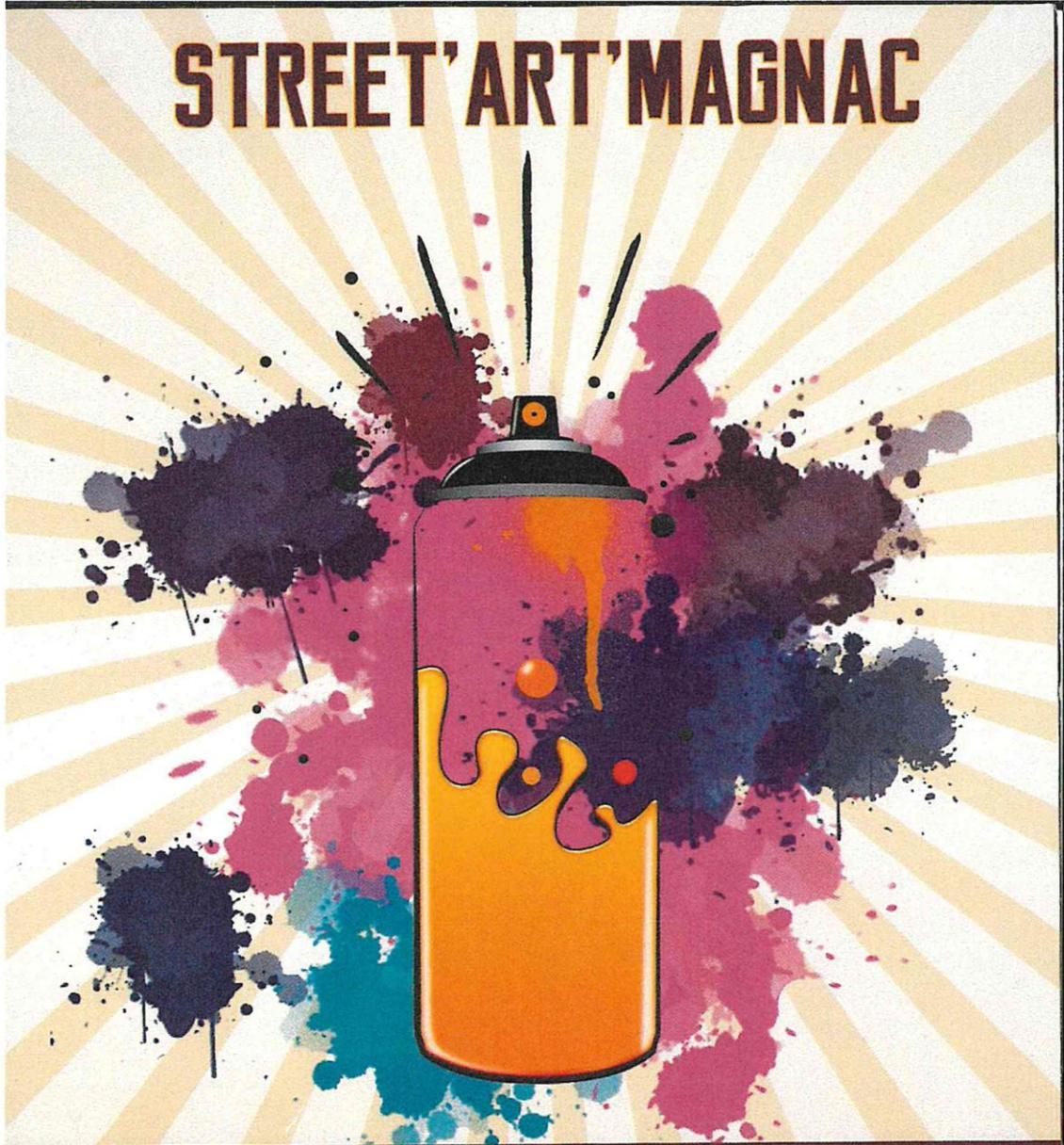
Il en faut peu pour être heureux, alors si vous habitez sur la place du village, ouvrez grand vos volets, patientez, tendez l'oreille, le spectacle va bientôt commencer.....

Françoise DELMAS.



Le BIM est rédigé par le Comité de rédaction qui œuvre bénévolement
La Municipalité remercie toute l'équipe pour son dévouement

STREET'ART'MAGNAC



Ces fresques ont été réalisées dans le cadre du festival Street'Art'Magnac organisé par l'Association Ecla

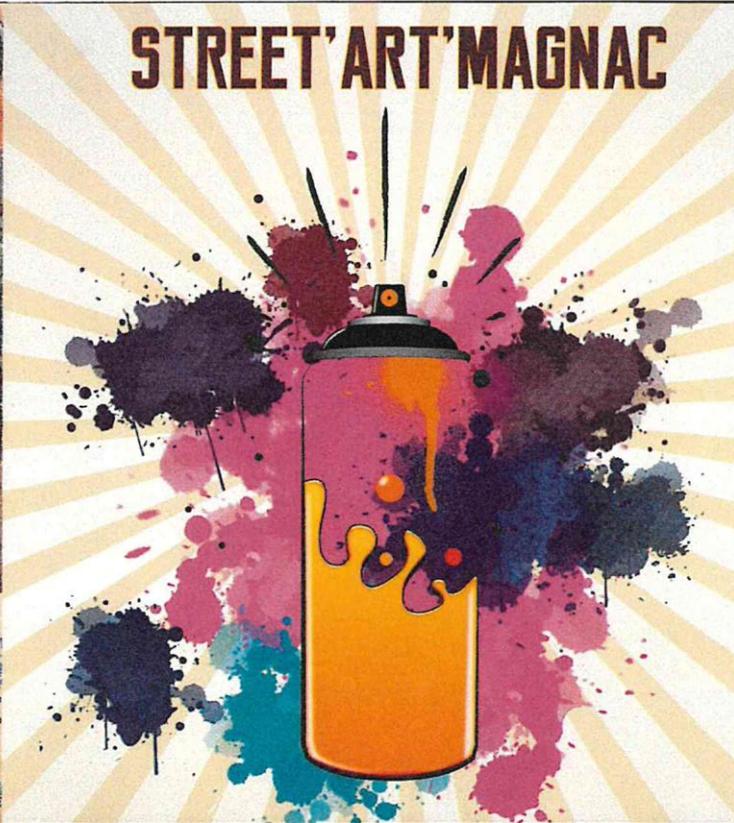
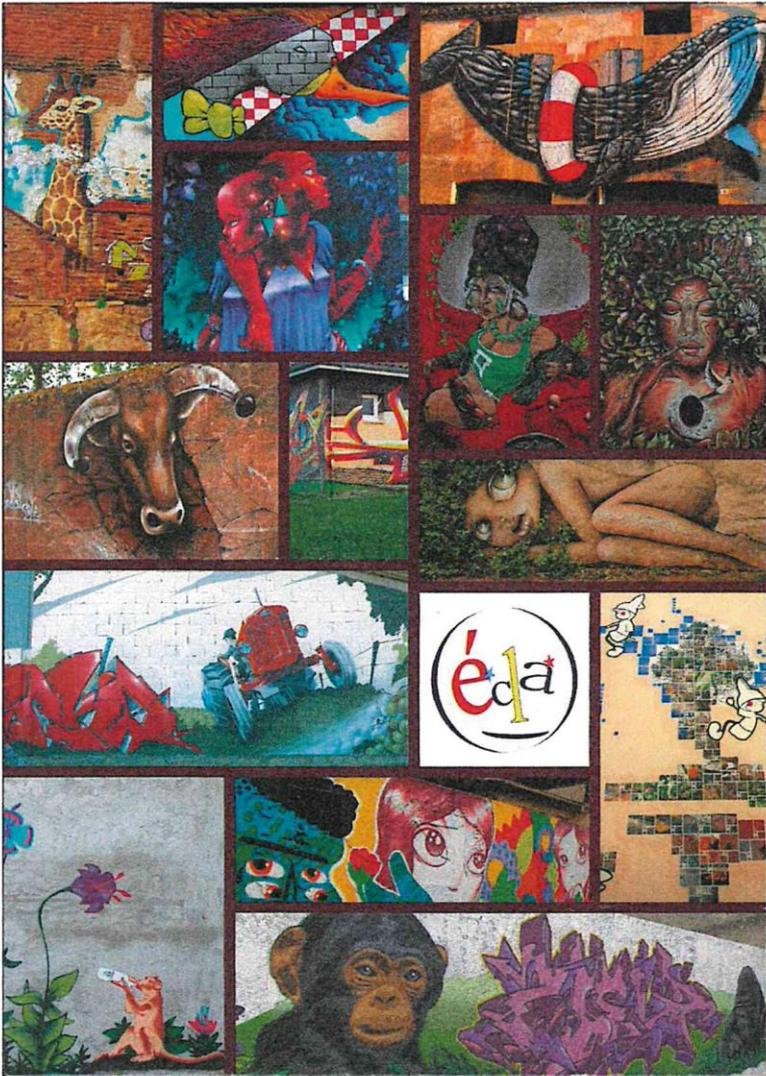
Visibles sur la ville d'Éauze, de Lannepax et de Dému

www.eauze-ecla.org



<https://fr-fr.facebook.com/StreetArtMagnac>





STREET'ART'MAGNAC

Ces fresques ont été réalisées dans le cadre du festival Street'Art'Magnac organisé par l'Association Ecla
 Visibles sur la ville d'Éauze, de Lannepax et de Dému

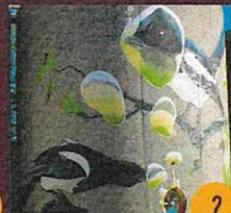
www.eauze-ecla.org



<https://fr-fr.facebook.com/StreetArtMagnac>



Création/Impression : S. BATS - 32800 Eauze - (visual de concert) : Ayrison Lachet



La déesse de la vigne
 1^{er} prix (2016)
 Domaine de Pajot - Route de Condom
 Doudou Style

Les pies
 Domaine de Pajot - Route de Condom
 Black (2016)

Vanité
 Domaine de Pajot - Route de Condom
 Jordane Jone (2017)



Enchantement
 55, route de Cazaubon
 Smerg (2016)

Two
 2^{ème} prix (2016)
 Moulin de Pouy
 Sun C

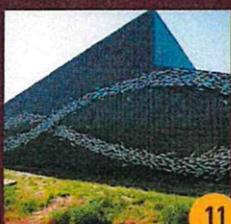
In vino veritas
 Maignan (chateau Millet)
 Arko (2017)



Baby
 Maignan (chateau Millet)
 Les frères Coulores (Jean Rooble)
 (2017)

Source de vie
 Lannepax
 Sun C et M. Plume (2017)

Lannepax
 Black (2017)



Lannepax
 Antistak (2017)

L'infini
 Dému (Ramajo)
 Michaël Beerens (2017)

Verdure
 Dému (Ramajo)
 Bhâ (2017)



Les oies
Marché au gras (de novembre à avril)
Michael Beerens (2015)



La vache landaise
Fronton du stade
Doudou Style (2015)



Le panda
Fronton du stade
Doudou Style et Vagabombe (2015)



Rencontre
Mur derrière le tennis couvert
Zdelp (2015)



Femme au lierre
Mur milieu du stade
Vinie (2015)



Origami
Petit local technique en face de la Domus
Stoul (2015)



Œuvre collective avec les enfants
Mur d'entrée du collège Jean Rostand
Kashink et Jordane Jone (2015)



Le canard gascon
Services techniques à côté de la déchetterie
Les frères Coulores (2015)



Œuvre collective
Services techniques à côté de la déchetterie
(2015)



Time is money
Services techniques à côté de la déchetterie
Alber (2015)



Monsters
Lavoir d'Éauze
Ale Fonce Cartonne (2017)



Nature
rue des Pénitents
CssJpg et Zoulette (2017)



Baleine
Rue Saint Cérat
Michael Beerens (2016)



Miss Armagnac
Rue Magnan
Antistak (2016)



La girafe
Rue Magnan
Nounou Naro (2016)



Faune sauvage
Petite rue derrière la mairie
Zdelp (2016)



Trompe l'œil
Entrée des vestiaires parc de Panblan
MG La Bomba (2016)



Vitesse et Communication
Parc de Panblan (vestiaires rugby)
Zélie et Gitan (2017)



Chaos
Avenue Gounon derrière la maison de retraite
Antistak et Arko (2016)



Féerie tropicale
Avenue Gounon derrière la maison de retraite route de Cazaubon
Smerg et Emyr (2017)



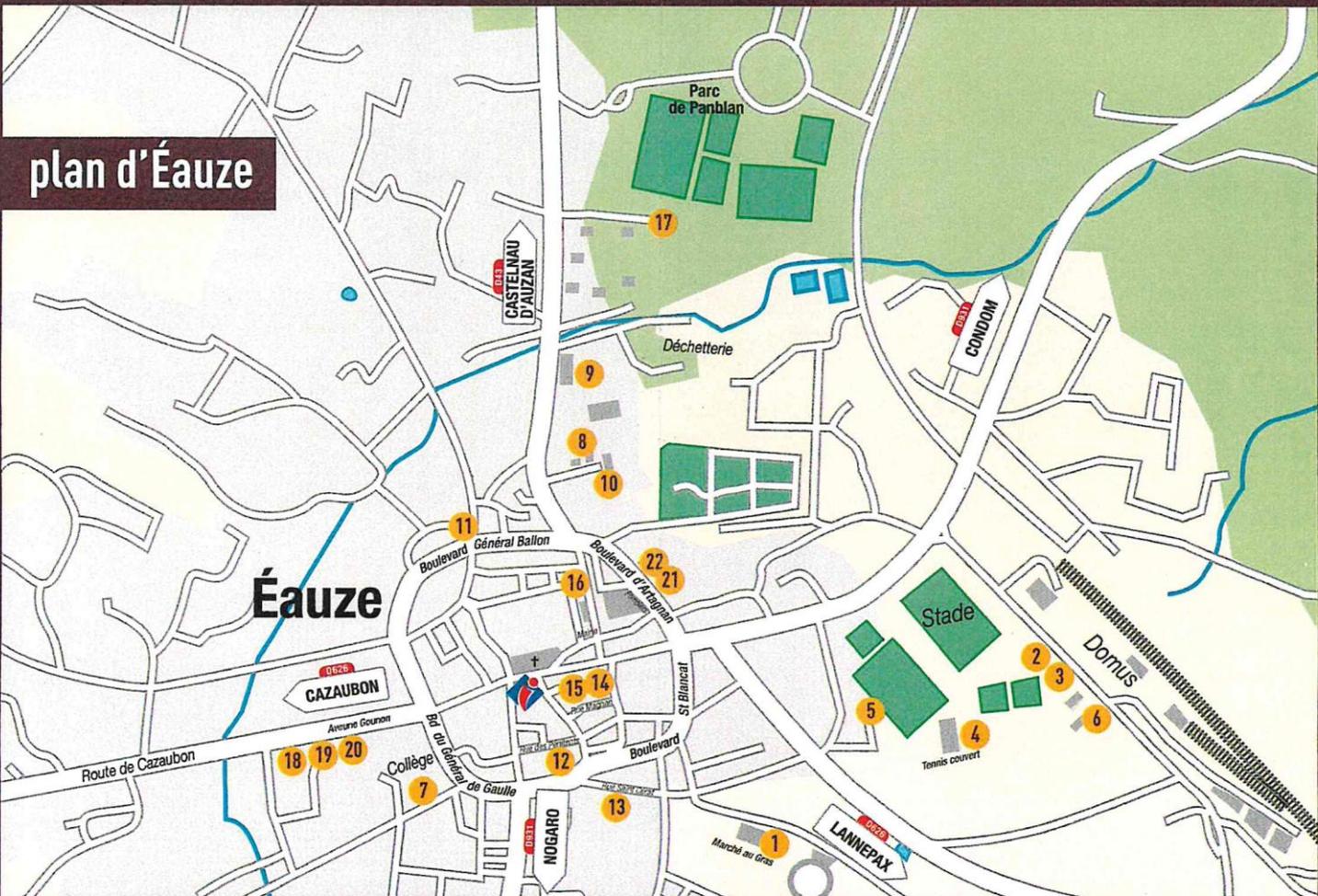
Boîte à messages
Avenue Gounon, Route de Cazaubon
Nourou Naro (2017)



Logo
Portail en face de la caserne des Pompiers
MG La Bomba (2017)



Savane
Mur, face la caserne des Pompiers
Zdelp (2017)





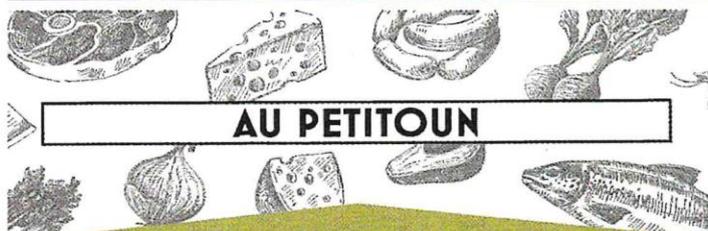
La Falène Bleue

Restaurant Gastronomique

Place de la mairie
32190 LANNEPAX

lafalenebleuc@gmail.com

05 62 65 76 92
du mardi soir au dimanche midi



AU PETITOUN

CUISINE FRANCO THAÏ

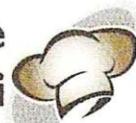
De 06 Heures à 01 Heures du matin

05.62.06.11.60 aupetitoun@gmail.com
Place du village 32190 LANNEPAX Fermeture hebdomadaire le lundi

SOIREE A THEME . PRIVEE SUR RESERVATION ET PLAT A EMPORTER



Boulangerie Corcagnani



rue principale
32190 Lannepax
0623232522
0562063603

david.corcagnani@sfr.fr

Volailles De Garaut

Conserverie : « au Pétay » 32160 LASSERADE

Marché : HALLE BRAUHAUBAN TARBES
du Mardi au Vendredi de 7h30 à 12h30

Nos produits : Foie Gras, Magret, Porc Noir Gascon,
Volailles (Poulet, Pintade, etc...)

06 85 35 36 96

 Volailles de Garaut / volaillesdegaraut@orange.fr

M.C.A.I

Métallerie Chaudronnerie Acier Inox
Vincent Grenier



Métallerie, Chaudronnerie, Ferronnerie
Fabrication Soudure Acier - Inox

Tel/ Fax: 05 62 65 69 41
Portable:06 83 97 01 62

18 lotissement Doat 32190 Lannepax



Entreprise FEZAS-DESBARATS
au service des moissons depuis 1903
05 62 58 07 66



MARIE AURELIEN

Maitre Artisan
Plomb, zinc cuivre

Epis de toiture, terrasse,
façonnage,
habillage mur, meuble...
déco intérieure, extérieure

art.plomb32@gmail.com
06.85.79.91.77



TABAC—PRESSE—CADEAUX

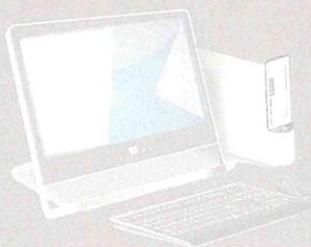
Brigitte MONTANE
32190 LANNEPAX
Tél./Fax 05 62 06 37 49
Siret 403 129 075 00012





Rue Principale
32190 Lannepax
Tél. 05 62 06 36 07
Fax : 05 62 64 41 98
chai@armagnacdelord.com

DEPANNAGE
INFORMATIQUE



Bruno LILAMAND

☎ 06 65 43 87 01

📧 bruno.lilamand@netcourrier.com

82 rue du Midi—32190 LANNEPAX

Mickaël FAUCHE

PHOTOGRAPHE : portrait, mariage
et d'événementiel
22, place Julie Saint-Avit
32190 Vic-Fezensac
TEL : 06 77 54 28 76

OFFRE GRATUITE

COMMUNIQUE AUX ARTISANS ET ENTREPRISES...

Si vous souhaitez faire connaître votre entreprise, n'hésitez pas à nous faire part de votre souhait de parution dans le Bulletin Municipal en joignant le secrétariat de la Mairie, tel & fax en première page ou sur l'adresse mail suivante : bim.lannepax@gmail.com



Rue Principale—32190 LANNEPAX
TEL : 00 33 (0)5.62.06.36.01
JEAN.CAVE@ARMAGNAC-CDM.FR
www.armagnac-jean-cave.fr



Pensions, Cours, Stages d'équitation

CAHUZAC Laura
06 87 30 85 79



STAGE

NIVEAU : Débutant
DUREE : 3H
PARTICIPANTS : 4 à 5 élèves

Profondeur de champ

La profondeur de champ est une notion centrale en photographie. Elle évoque une zone de netteté qui s'étend devant et derrière le sujet mis au point. Au delà de cette zone, le flou est plus ou moins présent.

C'est la partie créative de la photographie : maîtriser cette notion est un gage de réussir ses portraits ou ses paysages ou encore de mettre en valeur un sujet dans la scène qui l'entoure.

Ce stage vous apprendra :

- Faire la mise au point sur un objet précis
- Faire un portrait net avec un arrière plan flou
- Photographier un paysage avec une netteté maximum



45€